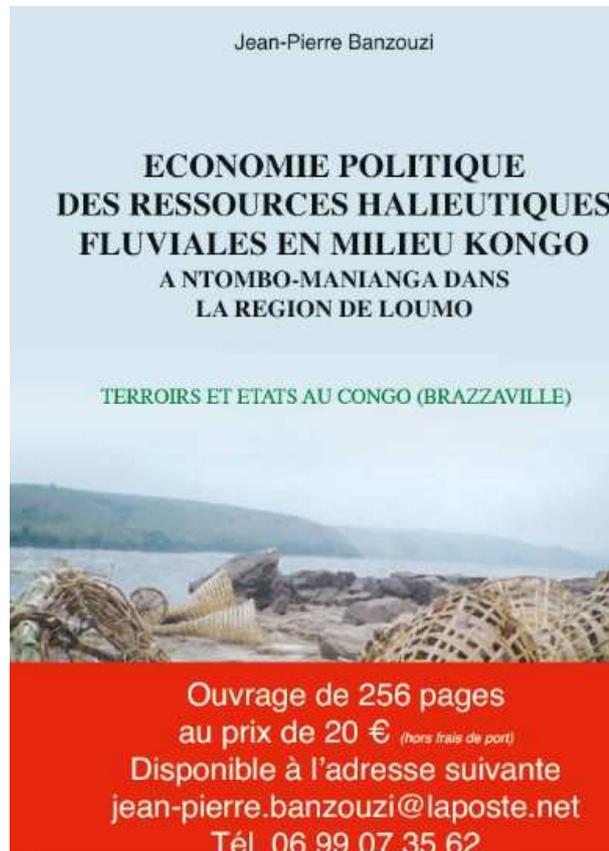


Résumé du livre



Economie politique des ressources halieutiques en milieu Kongo : terroirs et Etats au Congo-Brazzaville.

Auteur : Jean-Pierre Banzouzi, Professeur d'économie et de gestion à Paris.

Partenaires : L'harmattan, Présence africaine.

Les indépendances n'ont pas permis d'enraciner l'Etat postcolonial dans les Terroirs pour le rendre endogène. Au contraire l'Etat postcolonial est apparu comme principale source d'insécurité et de pauvreté pour ces entités, enfermées dans des logiques péjoratives, conflictuelles et mortifères (« tribus », « ethnies ») alors que ces terroirs demeurent des lieux riches d'initiation aux valeurs de l'organisation sociale *Bantu* dans le bassin du Congo.

En effet, les structures « traditionnelles » d'organisation sociale dans l'arrière pays congolais sont des champs inexplorés de valeurs qui pourraient aider la société congolaise contemporaine à fonder un Etat différent en lieu et place, de l'Etat postcolonial marqué par l'extraversion. Les communautés de terroirs ¹ qui ont pu bâtir des modèles économiques et sociaux solidaires et ingénieux ne sont pas considérées par l'Etat central comme des parties prenantes à la construction d'un éventuel Projet étatique conforme aux valeurs profondes

¹ Jean-Pierre Banzouzi ; Economie politique des ressources halieutiques fluviales en milieu Kongo à Ntombo-manianga dans la région de Loumo.; Editions Normandes 2012

bantu. L'élite politique congolaise a procédé par mimétisme et a investi cet organe étatique colonial laissé faussement vacant en reproduisant les mêmes réflexes de l'époque coloniale. Cette élite regarde sans cesse sa société sous le prisme de la métropole coloniale.

Alors que les économies solidaires collectivistes des terroirs n'ont pas attendu les sonnettes d'alarmes des ONG pour construire des économies utilitaires et respectueuses des écosystèmes à leur échelle (par la sacralisation des sites naturels), ces terroirs comme à l'époque coloniale sont restés les parias de l'Etat jacobin postcolonial. L'Etat postcolonial, partenaire de l'économie capitaliste dominante fondée sur l'ultralibéralisme est pourtant aux antipodes des Etats précoloniaux² qui ont pu bâtir jadis des sociétés d'équilibre à travers des modèles économiques humanistes et solidaires, qui ont cours encore aujourd'hui dans les provinces. Il s'agit d'une opposition de paradigme. Pourquoi ? Parce que :

- d'abord, l'idolâtrie du matérialisme est considérée par les sociétés capitalistes occidentales comme le moteur de progrès de ces sociétés. Or ce progrès même conséquent peut être nuancé au regard des inégalités et des dégâts humains et écologiques générés par cette idolâtrie.³ L'analyse marxienne consacre une large partie à ce que Marx appelle la *réification*⁴ c'est-à-dire des rapports entre les individus se résumant à des rapports mercantiles sur des choses matérielles et n'ayant plus rien d'humain. Les lieux d'initiation à l'humanité que sont la famille, la collectivité locale, l'association, l'entreprise etc... sont en crise à cause de ces rapports teintés de cupidité. Or les relations entre les individus ne peuvent se limiter à des échanges marchands sur des choses matérielles. Les sociétés précoloniales africaines et sud-américaines même agressées, ont compris la nécessité d'inscrire ces rapports dans l'humanité et le collectivisme et dans la relation avec l'environnement (écologique et cosmique),
- ensuite, le crédo de l'ultralibéralisme né des travaux des pères fondateurs du libéralisme Adam Smith, Jean-Baptiste Say, David Ricardo, Léon Walras qui depuis le XIXe siècle ont inspiré en permanence le fonctionnement de l'économie mondiale selon des principes érigés en dogme à savoir:
 - à l'intérieur des pays *la concurrence, le marché et le profit*,
 - à l'extérieur des pays *le libre échangeisme universel*.

Ce crédo ultralibéral n'est fondé sur aucune base scientifique objective au moins sur deux points :

- les conquêtes coloniales et le travail forcé en Afrique sont deux faits historiques qui contredisent l'idéologie du libre jeu de la concurrence,
- l'accaparement des terres agricoles en Afrique par les agressions coloniales a désarticulé les économies de terroirs et ne convainc pas d'une économie dont le jeu serait libre entre les agents.

Toute l'histoire du capitalisme est marquée par la spoliation des paysans que Marx retrace dans le *Capital*. Le pillage des ressources par les compagnies concessionnaires dans les conditions inhumaines pour les « indigènes » (l'exemple du bassin du Congo), n'ont rien d'une économie de libre échange. Encore aujourd'hui, les différentes crises financières incitent les spéculateurs (à travers ces compagnies) à investir dans les secteurs refuges notamment l'agriculture en Afrique. Ils achètent des terres à vil prix arrachées de force aux

²Kongo, voyage au pays de l'or noir, premier volet d'une série documentaire en quatre parties de Benjamin Bibas et Anna Szmuc.

³ Philippe Saint Marc, L'Economie barbare, Edition Frison-Roche, Paris 1994.

⁴ « réification », néologisme créé à partir du mot latin « res » (chose) pourrait se traduire par « chosification ».

paysans sous le couvert « d'investisseurs étrangers »⁵ en connivence avec les dirigeants locaux. Ces conquérants modernes se lancent dans les cultures d'exportation (le cas de l'Afrique et de l'Amérique du sud) loin des objectifs d'autosuffisance alimentaire tout à fait réalisables pour le continent africain qui en a bien besoin. L'emphytéose⁶ au Bas-Congo est l'exemple même de cette expropriation des terres africaines.

Les idéologies économiques du XIX^{ème} siècle reviennent donc en force - mais avaient-elles vraiment disparues ? - dans le fonctionnement de l'économie mondiale sous la conception d'Etat non plus colonial, mais « libéral », « démocratique » et standardisé qui s'impose à l'échelle de la planète, jusque dans les structures africaines qui réclament un autre Etat, un Etat endogène et enraciné dans le terroir. La monographie sur l'économie politique des ressources halieutiques dans le Bas-Congo à Manianga-Tombo a révélé un champ conceptuel riche. Ces terroirs refusent la philosophie économique du crédo ultralibéral et préfèrent les principes fondés sur l'humanisme, *kimutu*. Les terroirs congolais s'appuient sur des économies collectivistes, qui se matérialisent par une organisation économique et sociale fondée sur la *primo-régulation* et non le conflit. La hantise des sociétés de terroirs c'est de construire des sociétés d'équilibre et non des sociétés de déséquilibre crédo du modèle capitaliste dominant. La logique libérale du capitalisme a érigé le marché en sanctuaire, en réalité espace de reproduction des capitaux dominants (capital financier, capital culturel, capital technique ou moyens matériels de production). Les inégalités entre ces agents privés qui s'étripent sur ce marché conduisent à des conflits à l'intérieur de la sphère étatique et au delà entre les Etats-nations Ce système a trouvé des relais dans les pays africains à travers un clan qui a su saisir les ressources de l'Etat jacobin postcolonial et qui s'impose et s'oppose aux terroirs appauvris, comme bourgeoisie locale du système capitaliste mondial.. Les guerres pour le contrôle des ressources minières en Afrique sont la conséquence du marché international (théorie du libre échange de Ricardo) dont les conditions sont imposées par les plus puissants. Au contraire, les économies africaines de terroirs fonctionnent selon le modèle de la *primo-régulation* collectiviste hérité des sociétés anciennes, les acteurs privés n'intervenant sur le marché qu'après cette phase de régulation collective.

L'économie de pêche à la nasse à Ntombo-Manianga révèle ces principes d'économie solidaire. Les couloirs de pêche ont été affectés selon les clans et les lignages lors du partage originel collectiviste avant de permettre aux acteurs (artisans-pêcheurs et propriétaires) de contracter en toute liberté pour les activités de production. Voici quelques règles saillantes qui régissent le fonctionnement de ces sociétés de terroirs.

A) Les règles économiques.

- 1) Sur certains marchés dont les biens et services échangés sont considérés comme vitaux (produits alimentaires), la monnaie dans sa forme moderne est exclue pour éviter la marchandisation et la spéculation (ces questions ont largement été évoquées par Marx dans *Le Capital*). C'est le cas à Nzadi-kia-mataka à Ntombo-Manianga sur le marché primaire des facteurs de production des ressources halieutiques. Les échanges se font sur **le modèle du troc** pour la rémunération des facteurs de production. Le bien échangé est le poisson, l'étalon de mesure est le

⁵ Lutte de classe n° 143 avril 2012, page 25-31

⁶ L'emphytéose de Moanda est un projet industriel, économique et politique visant soit disant au développement de la province du Bas-Congo en République démocratique du Congo et plus généralement de l'ensemble du bassin du Congo et des régions avoisinantes. Ce projet vise à rétrocéder aux colons la propriété de ce terroir pour en faire une zone franche.

*lussila*⁷. Cela ne veut pas dire que le terroir Kongo-Manianga ignore la monnaie. Il s'agit d'une singularité de ce secteur de pêche à la nasse.

- 2) Le marché en tant que lieu de rencontre entre l'offre et la demande n'est pas érigé en sanctuaire des équilibres contrairement aux thèses classiques et néoclassiques (Adam Smith, Ricardo, Walras etc..). Les terroirs fondent leurs équilibres sur la *primo-régulation*⁸ *ex anté*. Les affectations du marché sont *ex post*.
- 3) Sur les marchés la règle de la transparence est de mise. D'où la nudité instituée par la société pour les travailleurs intervenants sur le site pour les travaux de production des ressources halieutiques.

B) Les règles écologiques.

- 1) La sacralisation des sites naturels montre bien le souci des terroirs à la préservation de l'environnement. Des rituels et des prières sont effectués avant le prélèvement des ressources (matériaux pour la confection des nasses) dans la nature qui est la mère nourricière.
- 2) Les artisans-pêcheurs lisent en permanence les facteurs climatiques et composent avec ces facteurs (climat, faune, flore, saisonnalité, migration des poissons etc...) pour prendre les décisions de production.

C) Les règles sociales.

- 1) La rémunération des facteurs de production est basée sur une grille de revenus prévisionnelle (*ngiendi*)⁹, grille négociée par les principaux agents dans un rapport gagant-gagant. Le marché du travail n'est pas érigé en sanctuaire de l'affectation des revenus.
- 2) La redistribution des revenus se fait selon la règle du *moyo kamba*. *Moyo* veut dire ventre allusion au ventre qui a faim, *kamba* veut dire catégorie d'individus ou d'agents démunis. L'obligation est faite aux agents de faire la collecte des poissons et de donner gracieusement aux démunis (veuves, handicapés, vieillards, fonctionnaires en difficulté de solde).
- 3) La famille matrilineaire aujourd'hui mise en difficulté par les *kalaka* commis de l'Etat postcolonial est le lieu de succession et d'initiation à ces valeurs pour la transmission des pouvoirs.

C'est ainsi que la problématique de l'Etat jacobin unitaire monolithique et hyper-centralisé s'invite dans ce débat, en tant qu'organe de management des terroirs et en tant que principal facteur d'insécurité pour ces terroirs. Au lieu de leurs (les terroirs) reconnaître des prérogatives dans plusieurs domaines et d'y affecter les ressources financières qui leurs sont dues, ces terroirs sont devenus les lieux d'expérimentation des conflits armés, détruisant les

⁷ Filet de poisson.

⁸ La collectivité décide des règles de fonctionnement des marchés selon le principe du *kimuntu* (humanité).

⁹ Profit réalisé par l'artisan-pêcheur. Le *ngiendi* est calculé selon des suites mathématiques récurrentes.

économies solidaires mises en place par les populations. L'Etat postcolonial s'est cloisonné, tourne en rond sur lui-même, se reproduit avec lui-même dans une espèce de relation incestueuse et oppose les terroirs entre eux dans la même logique coloniale d'antan. D'où l'impératif de son changement en appelant à :

- la nécessité de l'élite congolaise à une introspection sur ces valeurs du terroir,
- la nécessité d'enraciner l'Etat dans ces valeurs du terroir,
- les terroirs sont des champs de valeurs inexplorés qui pourraient permettre de rendre l'Etat endogène pour corriger son extraversion,
- la nécessité pour les décideurs de donner de réelles prérogatives à ces terroirs,
- l'impératif de cesser de cantonner ces terroirs dans des rapports antagoniques et mortifères (tribus, ethnies),
- la nécessité de l'élite *kalaka* congolais de faire école au près des dépositaires (les sages qui vivent encore) pour apprendre et parfaire leurs prises de décisions,
- enfin la nécessité de réfléchir à un cadre étatique décentralisé ou fédéral propice au déploiement de ces valeurs à l'instar des sociétés fédérales qui ont réussi à fonder leur prospérité sur les terroirs (l'Allemagne, la Suisse).

Au-delà de la standardisation des institutions étatiques, chaque société à ses propres valeurs qui place l'Etat au plus près des populations. La dynamique de formation de l'Etat congolais à travers les antécédents de son histoire dévoile les difficultés de son élite *kalaka* à lui donner un cap. Or ce cap ne peut se reposer que sur des valeurs originelles du terroir congolais. Une introspection sur les fondements des sociétés Kongo-Téké-N'gala est nécessaire pour construire un Etat organisé, respectueux de l'éthique sociale. Les modes d'organisation sociale actuels sont nés dans la violence et ont été installés dans nos sociétés pour perpétuer cette même violence contre les valeurs du terroir. Il s'agit donc de lire avec clairvoyance les contradictions que ces modes d'organisation génèrent. Ainsi la question de l'adéquation de l'Etat à son terroir demeure un profond chantier de réflexion, qui doit favoriser l'émergence d'autres modes d'organisation sociale pour faire en sorte que la démocratie et le pluralisme ne se transforment en une ineptie au Congo. Il faut craindre que la lecture – écriture passionnelle qu'en fait une certaine élite *kalaka* ne vienne reléguer cette question fondamentale au plan de simples slogans banals. L'échec cuisant de l'Etat unitaire jacobin à coaliser les différents terroirs n'est plus à démontrer. Telle une tumeur maligne dans un tissu cancéreux, ces enjeux échappent au diagnostic trop conformiste d'une élite *kalaka* aveuglée par les faisceaux d'ambitions égoïstes et/ou par le mythe d'une nation exaltée seulement en théorie. La réalité sociale est allègrement niée au profit du mimétisme colonial. L'idée que les parties politiques sont en compétition dans l'Etat jacobin est une grosse hypocrisie entretenue depuis des décennies, alors que les identités réelles ne sont pas reconnues dans l'organisation sociale. Les pays dits civilisés dont nous mimons ce centralisme destructeur sont eux-mêmes en proie à des revendications communautaires non pas pour faire sécession, mais demander la reconnaissance de spécificités (l'exemple corse). Les peuples européens qui ont été confrontés à cette forme d'Etat (Etat jacobin unitaire) dans leur histoire ont remis en cause cette forme d'organisation, ont réintégré leurs propres traditions et ont fondé des Etats conformes à leurs valeurs. Les hommes intègres rares au Congo ne suffisent pas pour mettre sur les rails une société. Il faut aussi une organisation sociale adaptée aux valeurs de la dite société. Par conséquent, la décision doit être réintroduite dans la dimension naturelle des valeurs congolaises profondes. Contrairement à ce que l'on peut croire, ces valeurs n'ont pas disparues dans la mêlée grouillante des populations urbaines juxtaposées. Les forums à venir ne pourront pas faire l'économie de la réhabilitation de ces valeurs par une juste représentation dans un Etat qui les fédère. C'est pourquoi l'élite

congolaise doit d'ors et déjà s'interroger sur ces acquis en termes de valeurs du terroir et faire école auprès des dépositaires traditionnelles qui vivent encore pour comprendre le fonctionnement de ces sociétés profondément démocratiques et dynamiques. L'élite politique congolaise doit permettre aux congolais de bâtir un autre Etat, permettre de voter une constitution basée sur nos valeurs sociales et instituer une décentralisation effective ou une fédération-régionalisation comme forme d'administration de nos richesses culturelles. C'est seulement à ce prix que le Congo sera en phase avec une construction nationale paisible. L'étude monographique des terroirs de Loumo dans le livre présenté plus haut - d'où est tiré cet article, - a montré la capacité des populations à inventer des modèles économiques ingénieux. On ne saurait douter que l'ensemble des terroirs du Congo (Brazzaville) concentre ces valeurs qui y sont sédimentées et qui ne demandent qu'à être mises en mouvement pour l'édification d'un Etat endogène. Il faut craindre que si ce rapport antinomique entre les terroirs et l'Etat postcolonial persiste, qu'on assiste au déclin de ces valeurs bantu. La diabolisation et la stigmatisation de ces valeurs révèlent l'impuissance des *kalaka* à bâtir un contrat social et une superstructure sur la base des ces infrastructures sociales.

Notes bibliographiques :

Ouvrages :

Jean-Pierre Banzouzi. Economie politique des ressources halieutiques fluviales en milieu Kongo : terroirs et Etats au Congo(Brazzaville). Editions normandes 2012

Philippe Saint Marc, L'Economie barbare. Editions Frison-Roche 1994.

Pierre Bourdieu Sur L'Etat, cours au collège de France.

Doudou Thiam, Le Fédéralisme africain : ses principes et ses règles, Présence Africaine 1972.

David Cooper, Mort de la famille, Editions Seuil 1972.

Revue :

Les Guides FODOR, Suisse, Editions VILO, Paris L. Larfillon.

Lutte de classe n° 143 avril 2012.